

Communiqué de presse

MARCHÉ DU HAUT ET DU TRÈS HAUT DÉBIT FIXE

La progression du déploiement et de l'adoption du FttH au deuxième trimestre 2020 résiste bien à la crise sanitaire

Paris, le 8 septembre 2020

L'Arcep publie aujourd'hui les résultats de son suivi du marché des services fixes à haut et très haut débit – abonnements et déploiements – à fin juin 2020. En dépit de la crise sanitaire, le nombre d'abonnements et le déploiement de la fibre (FttH) ont progressé à un rythme élevé.

ABONNEMENTS : La substitution du haut par le très haut débit se poursuit à un rythme plus élevé chaque trimestre.

- Au cours du deuxième trimestre 2020, le nombre d'abonnements à très haut débit (débit maximum descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s) a progressé de 645 000 et atteint désormais 12,6 millions. Le très haut débit, et notamment la technologie FttH se substitue plus rapidement chaque trimestre au haut débit, dont le nombre d'abonnements recule de 500 000 au deuxième trimestre 2020. Ainsi, 42% des abonnés en France bénéficient désormais d'un accès internet à très haut débit (+8 points en un an).
- La fibre optique de bout en bout porte pratiquement l'intégralité de la croissance, avec une progression de 635 000 au cours du trimestre. Au 30 juin 2020, le nombre d'accès en fibre optique de bout en bout s'élève à 8,3 millions de lignes. Cette technologie représente désormais près des deux tiers du nombre total d'accès à très haut débit.
- Au total, le nombre d'abonnements à très haut débit représente 48 % du nombre de locaux éligibles au très haut débit, en croissance de 1 point en un an.
- Le nombre total d'abonnements à haut et très haut débit dépasse 30 millions à la fin du deuxième trimestre 2020, en croissance de 145 000 en un trimestre et de 675 000 en un an (+2,3%). La crise sanitaire et le confinement intervenu sur l'ensemble du mois d'avril et au début du mois de mai ne semblent pas avoir eu d'impact sur la croissance du nombre d'accès à haut et très haut débit et sur la conversion des abonnés à la technologie FttH.

DÉPLOIEMENTS : L'importante accélération observée l'an dernier n'a pas pu être poursuivie, mais les opérateurs maintiennent un rythme élevé

Au cours du deuxième trimestre 2020, plus de 1,2 million de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH, soit environ 10% de plus que sur la même période de l'année précédente. La situation sanitaire liée au Covid-19 n'a pas permis aux opérateurs de poursuivre leur importante accélération observée en fin d'année dernière. Néanmoins, le rythme de déploiement des opérateurs est resté soutenu : le deuxième trimestre est légèrement supérieur au premier, mis à part dans les zones très denses où un ralentissement est observé. Les prochaines publications de l'observatoire seront l'occasion de continuer à suivre l'ampleur et la durée de l'impact de cette situation sanitaire.

- Au 30 juin 2020, 20,8 millions de locaux étaient éligibles aux offres FttH, soit une hausse de 33% en un an.
- La majorité de la croissance se fait toujours dans la zone dite « AMII » : plus de 700 000 locaux y ont été rendus éligibles ce trimestre.

- Le rythme des déploiements des lignes FttH dans la zone d'initiative publique reste soutenu, avec une progression ce trimestre de plus de 400 000 locaux rendus éligibles. Le taux de mutualisation y poursuit sa nette augmentation ce trimestre en atteignant les 2/3 des lignes déployées. Il reste encore en retrait de celui des zones d'initiative privée, supérieur à 90%.
- Au total, à la fin du deuxième trimestre 2020, 26,1 millions de locaux étaient éligibles à des services à très haut débit, toutes technologies confondues, dont 19,4 millions en dehors des zones très denses.
- Les données des déploiements FttH ont été mises à jour sur le site cartefibre.arcep.fr et en [Open Data](#).

Suivi de la réalisation des engagements opposables de déploiement FttH souscrits par les opérateurs en zone « AMII »

L'Arcep est en charge du contrôle du respect des engagements d'Orange et de SFR.

À la fin du deuxième trimestre 2020, et en se fondant sur le référentiel mis à jour aujourd'hui, environ 67% des locaux des communes sur lesquelles Orange s'est engagé et 75% de ceux dans les communes sur lesquelles SFR s'est engagé ont été rendus raccordables. Le rythme des déploiements sera critique sur les prochains trimestres et l'Arcep continuera d'être attentive aux efforts des opérateurs pour atteindre leurs objectifs.

Suivi des déploiements FttH

cartefibre.arcep.fr permet de visualiser les immeubles et de suivre de façon précise l'avancée des déploiements FttH. La vue prévisionnelle donne aussi la possibilité de s'informer sur le délai de raccordement à la fibre optique à l'échelle de la commune.



Les données associées à ces cartes des déploiements réalisés et à venir sont disponibles en open data.

Les documents associés

- > [L'observatoire des services fixes haut et très haut débit – les chiffres du 2e trimestre 2020](#)
- > La carte de suivi des déploiements FttH : <https://cartefibre.arcep.fr/>
- > Les données en [open data](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
ane-lise.lucas@arcep.fr
 Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'Arcep

www.arcep.fr
 @ARCEP Facebook
 LinkedIn Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
 Lettre électronique
 Listes de diffusion